

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

marché Berthelo, qu'il s'agit d'en décider à maintenir leurs droits. On n'a pu même nous convaincre—tant l'irritation est profonde—que si par les moyens pacifiques, on n'obtient pas justice de la Corporation, la force sera employée pour chasser l'Hotel-de-Ville, les conseillers qui spéculent et s'enrichissent, eux et leurs amis, avec l'argent public et la vente des pensions ou des emplois. Ce moyen tout illégal, tout funeste qu'il soit, et dont l'application tournerait contre ceux mêmes qui l'emploieraient, n'est malheureusement que la conséquence de la conduite de cette clique d'intrigants et de spéculateurs qui se partagent les revenus de la ville pour augmenter l'un, la valeur de ses propriétés du Côté de St-Jean; l'autre pour élargir la rue Saint-Jean, et celui-ci pour remplacer le Cimetière des Picotés par un marché; celui-là pour créer une place à un ami; tous pour s'indemniser, plus ou moins, de leurs frais d'élection. Il n'est pas douteux, la Corporation copie le Parlement; les députés font pleuvoir les impôts indirects, et les Ediles les taxes directes. Ce sont deux chancres qui rongent constamment les finances publiques, et qui amèneront, si le peuple n'agit pas sans délai, la banqueroute avant peu; ou sera la cause de la peste pavillon du crieur public flottera à la porte de chaque citoyen pauvre.

Devant les démonstrations calmes et appropriées, mais au fond, terribles par les résultats qu'elles peuvent produire, nous avons hâte de voir comment la Corporation accueillera, vendredi prochain, les demandes des Electeurs.

Dans tous les cas, nous sommes persuadés qu'il lui faudra céder devant la force de l'opinion et de la colère publiques, ou recourir à des moyens extrêmes pour exécuter ses projets iniques.

En voyant l'abîme creusé par l'égoïsme et l'ambition de certains Ediles, nous ne pouvons nous empêcher d'émettre une opinion qui, à première vue, paraît sans doute tranchante, mais dont nous croyons indispensable même de demander, de toutes nos forces, l'application immédiate, afin de ne pas voir pousser l'herbe dans les rues de Québec. Elle ne vient pas de nous, mais d'un ouvrier et d'un citoyen respectable du faubourg Saint-Jean. Nous nous hâtons de la faire connaître; la voici: Pour prévenir la ruine des classes ouvrières, il faut séparer immédiatement les faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch d'avec la Haute-Ville et la Basse-Ville; unir Saint-Sauveur aux deux premières localités; partager la dette municipale proportionnellement aux taxes payées par chaque quartier; enfin faire de Québec deux municipalités distinctes.

Ceci ne plaira sans doute pas à messieurs les marchands de taxes; mais nous espérons que le peuple les laissera fuir banqueroute plutôt que de se laisser piller par eux. Il vaut mieux perdre un peu dans le partage des revenus actuels, plutôt que de rester courbés sous un système municipal qui nous ruine.

Au moment où nous écrivons ces lignes on nous informe que des démarches ont été prises pour convoquer, sous peu, à ce sujet, une assemblée imposante.

Courage ouvriers et faites votre devoir!

LE VOTE AU SCRUTIN.

Quand les démocrates ont demandé le vote au scrutin secret, les saintes feuilles les ont traités de révolutionnaires et d'impies. Maintenant que le système électoral actuel devient préjudiciable aux ministres, parce qu'il dévoile trop ouvertement leurs turpitudes, la mesure démocratique, en passant par les mains sacrées de M. Cauchon, deviendra peut-être divine. Bien que nous diffusions d'opinion politique, sur beaucoup de points, avec M. Cauchon, nous ne le blâmerons pas pour vouloir introduire une loi aussi indispensable qu'il combattait naguère; mais nous voulons simplement faire remarquer que chaque fois qu'une mesure populaire a été proposée par le parti démocratique, les saints du ministère l'ont repoussée afin de l'escamoter plus tard, non au profit du peuple; mais pour leur intérêt personnel. Quand elle est bonne, nous estimons autant un loi de M. Cartier qu'une de M. Dorion, mais l'expérience nous force à dire que quand le ministère pris sous son égide une mesure populaire, elle n'a jamais conservé ses tendances libérales, ni produit les effets salutaires qu'on s'en attendait. Lorsque poussés au pied du mur par l'opposition, les ministres se décident à patronner une loi populaire, ils n'en conservent que le titre. En veut-on des preuves? Qu'on parcoure la loi seigneuriale, celle des municipalités et celle de judicature. Ces lois étaient certainement populaires à leur début; voyez aujourd'hui le résultat. Les ambiguïtés, les contradictions volontaires et payées dont elles rayonnent, les font regretter. Pourquoi! parce qu'il fallait des lois, lucides, précises, impartiales; et qu'on nous dote de trois codes ou l'absurde s'allie au ridicule et à l'injuste. Malheureusement qu'il en sera peut-être ainsi de la loi de M. Cauchon. Nos ministres peuvent tout faire excepté le bien.

LES LONGUES BOURSES.

Il y a quelques mois, à l'époque où le colonel Gogy, pour avoir voulu promettre plus qu'il ne devait, faillit être étouffé par la populace; il y eut au Palais de Justice de Québec, une assemblée pour venir en aide à ceux qui n'avaient pas d'emploi. Alors comme aujourd'hui, la misère régnait sur les masses, et néanmoins le cri dominant était moins celui de la faim que celui de l'indignité. Ceux que l'on voulait secourir n'étaient pas des victimes, dont l'indigence s'empara du seuil de la vie; mais bien des ouvriers qui, jusque là, n'avaient connu que l'aisance.

A cette assemblée des miracles furent promis par MM. Dubord, Simard et compagnie. Escamotant le plan proposé dans le

ces grands saints devaient former une société en commandite, faire construire des vaisseaux, etc., etc. Le révérend un tel, avait souscrit cent louis, une telle communauté devait donner quatre mille piastres, etc., etc. On avait déjà, criait M. Dubord, des parts pour un montant de dix mille louis! Et puis, ajoutait-il, les hommes aux longues bourses doivent, et peuvent seuls exécuter ce que les démocrates ont le courage et l'esprit de concevoir pour le bien du peuple. En conséquence un comité de saintes brebis fut formé: tous les démocrates en furent exclus. Ainsi, cette œuvre qui, entre meilleures mains, eût sans doute produit les plus beaux résultats ne produisit-elle qu'une amère déception: le comité ne fit construire aucun vaisseau. Les longues bourses furent vidées par les hommes aux consciences larges qui ont déposé les dix mille louis au même endroit où se trouvent les épargnes des déposants de la Caisse d'Économie de Saint-Roch. Voilà pourquoi, avec de longues bourses on n'a pas pu construire le plus petit bout de vaisseau. Pourtant un vaisseau serait très commode pour transporter les 15,000 voix de la vertueuse trinité. Heureusement que le Rimouski existe encore.

REVUE PARLEMENTAIRE.

Le malheur poursuit la race à portefeuille. Après les défaites que lui fait essayer l'opposition du Haut-Canada, survient la maladie. Trois des ministres sont malades, mais pas assez pour la santé du pays. M. Alieyn a bobo à la jambe—c'est loin de la tête.—Le Journal de Québec, prétendait l'autre jour, quelle avait été goudronnée un peu trop triomphalement. Le Journal n'est pas bon médecin; le goudron ne reste pas aussi longtemps sur la personne d'un triomphateur. Ce qui gêne, embarrasse, torture, fait trébucher et finira par faire culbuter M. Alieyn, ce sont ces 15,000 votes fabuleux que lui ont donnés les membres de sa secte. Voilà comment nous comprenons la médecine. On voit par là comment nous traiterions la maladie de M. Alieyn.

M. Macdonald, le premier ministre, a aussi son mal à lui: son cœur, nous dit-on, s'en va; c'est une fausse nouvelle, il n'en a jamais eu. M. Ross, nous apprend encore la rumeur, a mal dans le dos; M. Alieyn lui a donc jeté un sort? Beaucoup prétendent que l'état pitoyable des comptes publics en est la cause; il faut rester si longtemps courbé pour pouvoir les tirer correctement.

Non, nous ne dirons rien pour le moment de leurs collègues: tout le monde sait que, s'ils n'ont pas de mal, ils en font beaucoup.

L'orateur ou plutôt le président Smith, est un peu mieux; il jette bien de temps à autre, un coup d'œil d'envie sur les pupilles des députés, mais on ne pense pas qu'il descende de son trône pour faire de la musique parlementaire.

Les représentants s'occupent et s'occuperont le plus longtemps possible des élec-

tions contestées et contestables. Il n'y a pas un sujet plus propre, ou plutôt moins propre à discuter, et c'est ce qu'il leur faut. Il n'y a qu'une chose, qu'ils ne contestent pas: c'est d'être payés pour dépenser le plus possible.

L'audition des témoins dans la contestation de l'élection de Lohbinière a fait voir quel homme est M. O'Farrell. On parle de lui ériger une statue que l'on placera à Saint-Sylvestre. M. O'Farrell n'est pas seulement avocat, mais aussi un marchand d'électeurs. Il n'est égalé dans sa branche que par MM. Alroy, Simard et Dubord.

Les honorables du Conseil Législatif ont voulu changer l'enseigne de leur boutique en ne s'appelant plus désormais que messieurs les sénateurs.

La mesure a été perdue.

LES COLPS DE PINCEAU.

Nous avions décidé de faire, en grand, le portrait des députés ministériels, mais nous nous sommes aperçus qu'il était impossible de préparer toutes les couleurs convenables à de tels personnages. En posant devant notre toile, plusieurs d'entre eux la saluèrent, et le changement subit, continué, inconcevable de la livrée politique de tous empêcherait, suite de temps, de saisir leur véritable attitude. Ils ne sont pas destinés à poser mais à être déposés. Voilà pourquoi nous sommes forcés de diminuer le cadre de ces ébauches et de ne donner à chaque *monlon libéral-conservateur* qu'un seul coup de pinceau par séance. Que ces messieurs ne soient pas surpris si nous ne représentons pas, à la fois, toutes leurs monstruosités politiques. Le nombre en est si grand que nous ne pouvons choisir et encore moins les disposer toutes sur une seule toile. Nous saisissons au hasard, mais avec l'intention de revenir à la charge tant qu'il y en aura, c'est-à-dire jusqu'à la fin du... ministère! Maintenant à l'œuvre et commençons par celui qui va en tête du troupeau: M. Cartier. Ce monsieur porte un beau nom, voilà tout. Il rappelle celui du Christophe Colomb de la France; mais que le caractère du député de Verchères est différent de celui du navigateur de Saint-Malo! Ne cherchez point chez le Cartier d'aujourd'hui le patriotisme et l'intégrité de celui d'autrefois; il est aussi mauvais pilote d'état que son aîné fut habile marin. Depuis que le Grand-Tronc règne en Canada, les ministres n'ont plus de boussole: les lisses du chemin de fer de cette compagnie guident seules leurs regards myopes. M. Cartier plus que tout autre ne voit que par le Grand-Tronc. Pour lui, Québec est l'enfer et la patrie des Canadiens, c'est le bureau du Grand-Tronc. Pour cette compagnie, il est prêt à vider, à chaque session, le coffre de la province pourvu qu'en même temps il emplisse les siens.

Les fervents de la sainte cause représentent M. Cartier comme un Solon; sa loi de judicature doit pourtant démontrer à ceux qui voient, que cette loi n'est utile qu'aux aveugles... d'esprit.

M. Cartier n'est pas plus orateur qu'il n'est légiste. Voyez son discours sur la mélasse! Il a deux voix—qu'il n'a pas achetées—l'une pour défendre le ministère: c'est le sifflet d'une locomotive du Grand-Tronc; l'autre pour insulter les démocrates: elle produit un espèce d'abolement. Le sorte que M. Cartier siffle et hurle tour-à-tour.

Si de la voix nous passons au cœur il nous faut dire que M. Cartier a autant de cœurs qu'il peut se former de ministères. C'est un homme de toutes les circonstances, de toutes les transitions, de toutes les formes, de toutes les couleurs, de toutes les livrées, de tous les goûts, excepté de ceux du peuple, de tous les principes, excepté les bons. A force d'aboyer, on l'a mis en bécasse, et depuis, il fait partie de toutes les meutes ministérielles. On dirait qu'un ministère ne peut jamais être complet sans ce quartier (Cartier).

Voilà pour aujourd'hui.

Nous informons M. Cartier que le prix de ce coup de pinceau est de cinq chelins; pour reçu, nous lui enverrons l'*Observateur*: Chaque nouvelle touche sera faite gratis.

MM. RENAUD ET LEMOINE.

—Ainsi monsieur le harbouilleur de papier, vous osez prétendre que l'on doit bâtir la halle sur le marché du Cul-de-Sac?

—Pas d'insultes, monsieur le vendeur de farine.

—J'espère que je vauds bien autant que vous, puisque mon frère est dans le Conseil Législatif.

—Cela prouve-t-il que la nouvelle halle doit être érigée sur votre quai de la rue Saint-Paul?

—Mon quai est plus central que tout autre.

—Oui, mais voilà quinze ans, et plus, que j'écipie l'occasion d'utiliser mes propriétés du Cul-de-Sac; je ne me suis fait élire conseiller de ville que dans ce but, et si vous ne me faites pas trop la guerre je réussirai.

—On a bien raison de dire que la Corporation ne renferme que des êtres nuisibles.

—Comme dans le Conseil Législatif.

—Oh! ne parlez pas du Conseil, mon frère y loge.

—Votre frère est donc un grand homme?

—Sans doute, puisqu'il s'est fait élire M. Loranger. Ça lui coûte quelques sous, mais...

—Et beaucoup de sacs de fleur?

—Oh! pour la farine je suis toujours son associé; car M. Loranger est un bon ne pratiqué qui paye libéralement nos comptes d'élection. Il est vrai que l'argent ne sort pas du gousset de M. le Secrétaire-Provincial, mais qu'importe, pourvu que la société Renaud soit indemnisée.

—Puisque pour la farine vous êtes en société avec votre honorable frère, pourquoi ne pas vous associer avec moi et Gourdeau

pour bâtir la halle dans le Cul-de-Sac. Nous sauverons les frais de la guerre, et nous réaliserons un joli capital! Y'êtes-vous? Dites-ets pour vous récompenser, j'achèterai des vous l'automne prochain, un quart de fleur extra-superfine.

—J'en parlerai à mon frère.

—Well, si...
—Bieri m...
—Qu'avez-vous...
—Oh! je suis bien inc...
—De qu...
—De mes...
—Bah! ces...
—Vous croyez?
—J'en suis, certain la même chose m'est arrivée.

—Mais vous n'aviez point 15,000 voix de majorité.

—C'est vrai, une trop grande victoire embarrasse, mais néanmoins tirez en profit.

—Comment?

—Faites créer un nouveau département.

—Lequel?

—Celui qu'on pourrait nommer: Département de tous les votes illégaux du Bas-Canada.

—Je vais suivre votre avis.

MM. EVANAUREL ET BABY.

—Ah! mon cher Evanaurel, comment vous portez-vous?

—Depuis que j'ai perdu mes élections je me porte bien mieux.

—Sans doute parce qu'on vous a très mal supporté.

—Parlons d'affaires, s'il vous plaît. Quand partez-vous pour l'autre monde?

—Est-ce que je vous semble malade; ou auriez-vous résolu de me faire assassiner?

—Allons donc, quand partez-vous pour l'Europe?

—Qu'irai je faire, à mon âge, en Europe?

—Chercher l'argent que vous offrent les capitalistes anglais, et commencer le chemin de fer du Nord.

—Encore ce maudit chemin! Mais y pensez-vous mon cher?

—Certainement j'y pense et plus j'y pense, plus je vous trouve l'homme le plus nuisible à l'avancement du pays. Vous avez le monopole de tout, jusqu'à celui des consciences; et, pour tant de privilèges vous refusez obstinément d'accomplir vos promesses envers les 300,000 habitants de la rive nord. Vous êtes...

—Je suis Baby, et comme tel je ne puis déroger. Sachez, que tant que je vivrai, jamais le chemin de fer du Nord ne se fera. Il faut que je vive, avant de faire vivre les autres; et le chemin de fer fini, que me resterait-il?

—Sans doute à faire une promenade aux Etats-Unis.

Taisez-vous, mon cher, j'ai horriblement peur des banqueroutes!

—Oe! vous ne vous ruinerez point avec le chemin de fer du Nord.



— Pourquoi tant d'illusions ? —
— Parce que c'est le peuple qui paie et
qu'il faut lui prouver des moyens pour s'or-
cer à remplir vos engagements.

— De grâce, n'allez pas m'oter ce contrat
j'y tiens, vous le savez.

— Eh bien, commencez.
— Oui, vous avez raison, je me prépare
à partir, je pars, j'arrive à Londres, là j'ob-
tiens ou n'obtiens pas d'argent, je reviens à
Québec et le chemin de fer du Nord se fait
ou ne se fait pas. Et les vous conteste, je ne
puis faire plus.

NOUVELLES DIVERSES.

Il fait, depuis quelque jours, un temps
magnifique. Le soleil brille d'un vif éclat
sur la campagne et la cité. C'est un mo-
narque qui gouverne gratis, celui-là ; sir
Edmund Head, qui n'est pas un soleil,
devrait bien l'imiter. On dirait que plus
nos ministres se moquent du peuple, plus le
roi des astres s'empresse de lui sourire et de
l'animer.

En voyant ses rayons, chacun espère et
se réjouit. Tous les bons citoyens devraient
faire une requête afin de placer le soleil
dans le ministère ; la marche des ministres
serait plus sûre et plus droite. Il est bon
d'espérer, mais l'espérance ne fait pas tou-
jours vivre, comme semblent le croire les
ministres. Puisque le soleil fournit la cha-
leur, le ministère devrait contribuer un peu
pour la nourriture ; car le peuple a faim, et
il est grandement temps de lui servir à dis-
ner.

MM. Prevost, Marois et compagnie
vont bâtir un château de ce qu'on appelle
quels matériaux ? Avec du bois, de la bri-
que, de la pierre ou du marbre ? Pas du
tout, c'est avec de l'or et de l'argent, ou
plutôt, avec les livrets des déposants, de la
et les billets escomptés à 25 par cent !

On dit, mais nous n'en croyons rien,
qu'un ouvrier de Québec a reçu l'ordre de
faire une crinoline assez vaste pour contenir
tous les ministres. Alternativement il en
surgira un à l'office supérieur. Jugez quel
effet produira M. Alley ainsi perché !

Les ministres n'étaient pas d'accord sur
la qualité des cercles de la crinoline. M.
Cartier voulait qu'il fussent en fer, mais
M. Alley y résista, qu'ils fussent en
cahoutchouc. C'était dit-il, plus ressemblant
avec une conscience ministérielle.

Voilà de la franchise.
On dit que son nom est toujours des soldats,
remarquez bien, que M. Cartier va proposer
de démolir tous les édifices publics de
Québec. Des terrains vacants on fera de belles
prairies ou l'on parquera tous les moutons
ministériels. On estime, que par ce moyen,
les Québécois récolteront quarante mille
bottes de foin par année. Les citoyens de
Québec devraient rester une place pour
nos édifices.

Les glaces du lac Saint-Pierre sont
passés, ils y arquent les jours, devant Qué-
bec, tous les habitants gens s'attendaient à
voir passer aussi le ministère. Ils ont en-
core été trompés. Le ministère a la vie
bien dure, car voilà longtemps qu'il est à
l'agonie et qu'il ne passe point.

Plusieurs citoyens influents de Qué-
bec, se proposent de retenir des loges à la
maison de Beauport pour y installer ceux
de nos édiles, qui, les yeux fermés, votent
des pensions à des individus qui ont été lar-
gement payés comme employés de la Cor-
poration. Si les citoyens ne soignent pas
eux-mêmes nos édiles, qui donc les guéri-
ra-t-on ?

A propos de pensions, puisque nos édiles
veulent absolument avoir des pensionnaires
aux dépens du public, pourquoin'admettent-
ils pas tous les journaliers qui, depuis trente
ans et plus, font la toilette aux rues de la
cité ? Ce serait logique.

On nous écrit de Toronto que Jimier
Turcotte restera désormais au chênil ; son
faire est encore assez bon, mais la dernière
fois qu'il a été lancé, les ministres se sont
aperçus qu'il ne faisait plus lever le gibier.
C'était pourtant un bon *Fidèle* pour garder
nos moutons. Mais un homme n'est qu'un
homme, et il est bon, qu'au retour d'une
chasse parlementaire, il puisse se reposer
à seize piastres par jour.

On annonçait l'autre jour la mort de M.
Clurck. Comment voulez-vous, reprit quel-
qu'un, que nos représentants puissent vivre
avec les lois qu'ils font.

DÉCÈS.—A Toronto, dans le courant du
mois de mars—on ne sait pas précisément
quel quantième—après quelques jours de
discussion sur *Padresse*, M. Piché, repré-
sentant du comté de Berthier, est décédé
de la mort des traitres. Il laisse pour se
réjouir de sa perte tous les membres de l'op-
position parlementaire qui ont fait leur pro-
prie. Ses funérailles auront lieu prochaine-
ment, c'est-à-dire le même jour que celles
du ministère. Alléluia !

PRIX DES MARCHÉS.

Les moutons du Bas-Canada ne valent
plus la peine d'être achetés : leur nombre
augmente chaque jour et leur valeur dimi-
nue proportionnellement. Néanmoins chaque
quartier (Cartier) se vend encore cent fois
plus qu'il le vaut. MM. Alley Simard et
Dubord vont faire banqueroute, leurs 15-
000 ne se vendent plus au pair comme il y
a un mois. Hier, un capitaliste offrait d'ac-
heter le tout pour rien et a cru lieu-
rement nous sommes dans une crise com-
merciale effrayante.

A Toronto, l'argent est en grande deman-
de, mais l'achat des consciences le rend ex-
trêmement rare. On craint une crise minis-
térielle. Si c'était la dernière !

CORRESPONDANCE.

Aux Protégés de la Cour de Circuit de Québec.

Messieurs,
Comment se fait-il que des parties de ré-
cord et même des récoris disparaissent de
votre greffe et qu'il soit impossible de se les
procéder en temps opportun comme cela
m'est arrivé le vingt de mars dernier.

J'avais fait venir des témoins, dont deux
de la Pointe-aux-Trembles, pour prouver la
validité de mes contestations dans une cause
contre Girard, mais ne pouvant me procurer
le récoril qui était disparu de votre greffe et
qui n'est pas encore retrouvé, il m'a fallu
déboursier inutilement une somme conside-
rable outre le dommage que me cause votre
négligence. Car il y a négligence ou inca-
pacité de votre part. Ne devez-vous pas
prendre soin de tous les papiers déposés dans
votre greffe, avant de les donner ne devez-
vous pas prendre un reçu. Si vous êtes in-
capables de remplir votre charge pour la-
quelle vous êtes plus que triplement payés
à même les *clerk*s publics, débarrassez-
vous en au plus vite pour la donner à d'au-
tres plus compétents que vous. Le public
vous en sera reconnaissant et votre servit-
eur le premier.

PIERRE GAUTHIER.

19 avril 1856.

AUX CORRESPONDANTS.

La correspondance de "Fantasque Ier"
est inadmissible, parce qu'elle contient des
attaques contre le moral de plusieurs per-
sonnes ; et puis le caractère privé de M.
Charles Langlois que notre correspondant
dénigre sans *charité* ne nous regarde pas.
Fantasque Ier doit le savoir : les affaires
privées des citoyens nous sont sacrées.

Faute d'espace, une autre correspondance
de M. P. Gauthier est remise au prochain
numéro.

ADRESSE D'AFFAIRES.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son
bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-
Jean, rue Richelieu, numéro 36.

L'OBSERVATEUR paraît une fois par
semaine le mardi. Le prix de l'abonne-
ment est de cinq *chellins* par année, pay-
ble d'avance. Chaque numéro se vend
quatre sous.

On s'abonne à Québec, chez M. Hardy,
libraire, rue de la Fabrique ; chez M. De-
guise, droguiste, faubourg Saint-Roch, rue
des Fossés ; et chez L. M. Darveau, notaire,
faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numé-
ro 36.

Toutes lettres et correspondances doivent
être adressées *franches de port*, à L. M.
Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Riche-
lieu, numéro 36.

DARVEAU ET PARENT, PROPRIÉTAIRES,
E. M. DARVEAU, RÉDACTEUR.